



**Jérémy Dupuy,**

Maire de Villers-Semeuse

Conseiller Départemental

Vice-Président d'Ardenne Métropole

Jérémy DUPUY

@jeremydupuy\_

www.jeremydupuy.fr

maire@villers-semeuse.fr

#### Restez connecté avec

Ville de Villers-Semeuse

@villerssemeuse

www.villers-semeuse.fr

Villers Semeuse sur iOS et Android

mairie@villers-semeuse.fr

#### Lettre de la ville de Villers-Semeuse n°16 - Juin 2023

##### Directeur de publication :

Jérémy Dupuy

##### Conception et réalisation

**graphique :** Ludivine Canon-

Boulangier, Service communication

**Crédit photos :** Ludivine Canon-

Boulangier, Arnaud Donkerque,

Nathalie Drumel

**Tirage :** 1 800 exemplaires  
par la Sopaic Reprographie

Ne peut être vendu.

##### Mairie de Villers-Semeuse

11 rue Ferdinand Buisson

08000 Villers-Semeuse

Tél. : 03 24 33 77 20

## Un été villersois !

Sans presque aucun chauvinisme, nous savons tous que notre commune est une des plus belles des Ardennes !

Au seuil de cet été 2023, je tiens ici à remercier l'ensemble des services de notre ville qui œuvrent chaque jour pour que vous puissiez bénéficier des meilleurs services, des meilleures conditions de vie, d'une agréable commune.

Avec les élus municipaux, il s'agit avant tout de vous proposer toujours des belles actions estivales comme les concerts d'été à la médiathèque, la fête ou encore le 13 juillet. Mais c'est aussi vous protéger avec l'opération tranquillité vacances de notre police municipale.

C'est également la possibilité de bénéficier de tarifs réduits pour le cinéma pour notre jeunesse ou

encore les aider dans l'acquisition de la carte de bus des futurs lycéens à travers le CCAS. Nous travaillons au quotidien pour que Villers-Semeuse soit une ville apaisée, une ville solidaire, une ville dynamique où chacun a sa place en respectant les autres.

Les projets se poursuivent avec l'ouverture cet été de la micro-crèche qui va transformer le centre ancien de notre ville. Jamais notre capacité de réussir le « vivre ensemble », toutes générations confondues, n'a été aussi importante pour les nombreux défis qui attendent notre collectivité dans les années à venir avec des conséquences concrètes dans notre vie quotidienne. C'est en restant à votre écoute sur le terrain, en essayant de bien faire dans l'intérêt collectif que nous pourrions être fier d'être Villersois(e)s.

Bel été à tous.

### SOMMAIRE

#### PAGE 2 et 3

Budget communal 2023

#### PAGE 5

Les info's et l'agenda municipal

#### PAGE 8

Restez connectés avec la ville

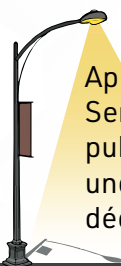
#### PAGE 4

Dans le rétro

#### PAGE 6 et 7

Événements

### EXTINCTION TOTALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Après réflexion des élus et des services, la ville de Villers-Semeuse adapte ses horaires d'extinction de l'éclairage public depuis le 15 juin 2023 jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023 avec une extinction totale de ce dernier : l'éclairage public ne se déclenchera plus le soir ni le matin du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre.

**Pourquoi cette décision ? Avec l'arrivée de l'été, l'éclairage a moins d'utilité. En effet, il ne s'allume que pour très peu de temps sur des laps de temps où il fait encore clair.**

À noter que l'éclairage public sera en allumage forcé sur le secteur stade uniquement pour le week-end de la fête (premier week-end de juillet) et le défilé en soirée du 13 juillet.

# budget communal 2023

> budget primitif d'investissement et de fonctionnement

Après avoir approuvé les comptes de gestion et administratif, les élus du conseil municipal ont voté les taux des impôts locaux.

Comme annoncé, le conseil municipal a voté le maintien des taux actuels des taxes d'habitation du bâti et du non-bâti malgré la hausse du coût de l'énergie et de l'inflation, respectivement à 42.04% et à 32.49% et de la taxe d'habitation à 9,03%.

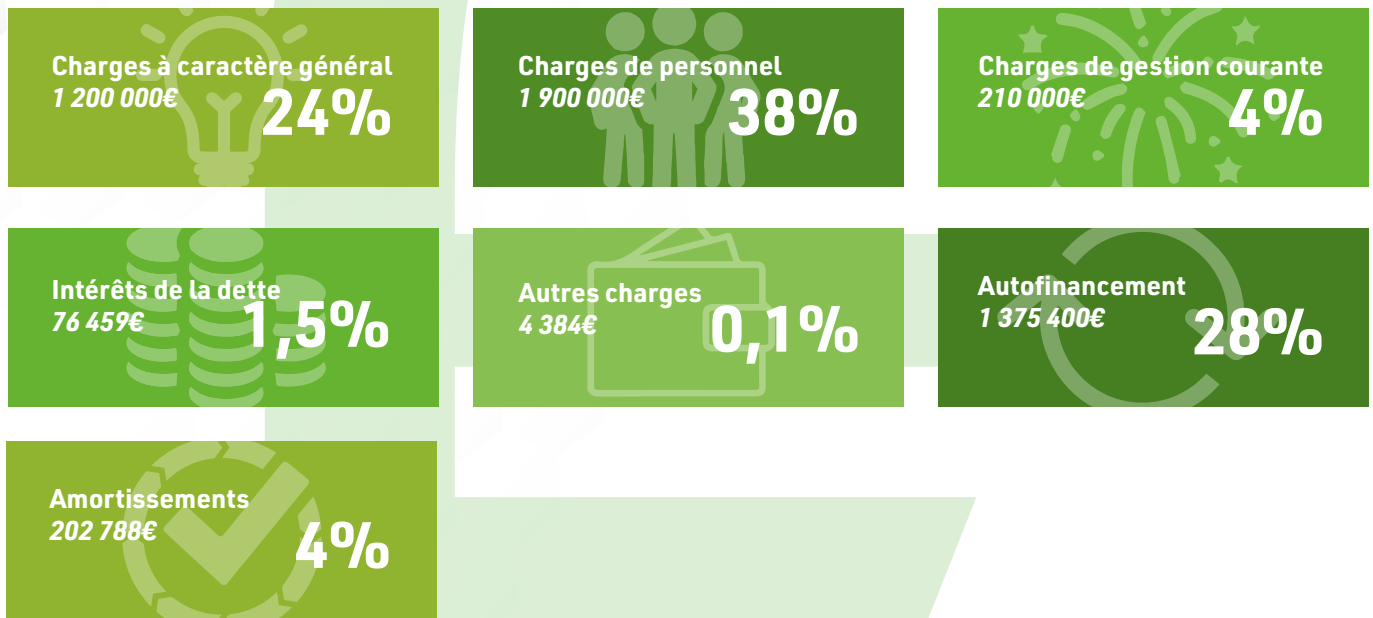
Le budget primitif pour 2023 s'élève à 8 546 583€ avec 4 969 031€ de dépenses de fonctionnement et 3 577 552€ de dépenses d'investissement, qui serviront, entre autres, à financer deux projets majeurs qui vont se

concrétiser cette année : la fin de la création d'une micro-crèche d'un coût de d'1,4 million d'euros, financées grâce à des subventions de l'État, d'Ardenne Métropole et de la Région et le centre technique municipal d'un coût de près de 2 millions d'euros dont une subvention de l'État de 500 000€.

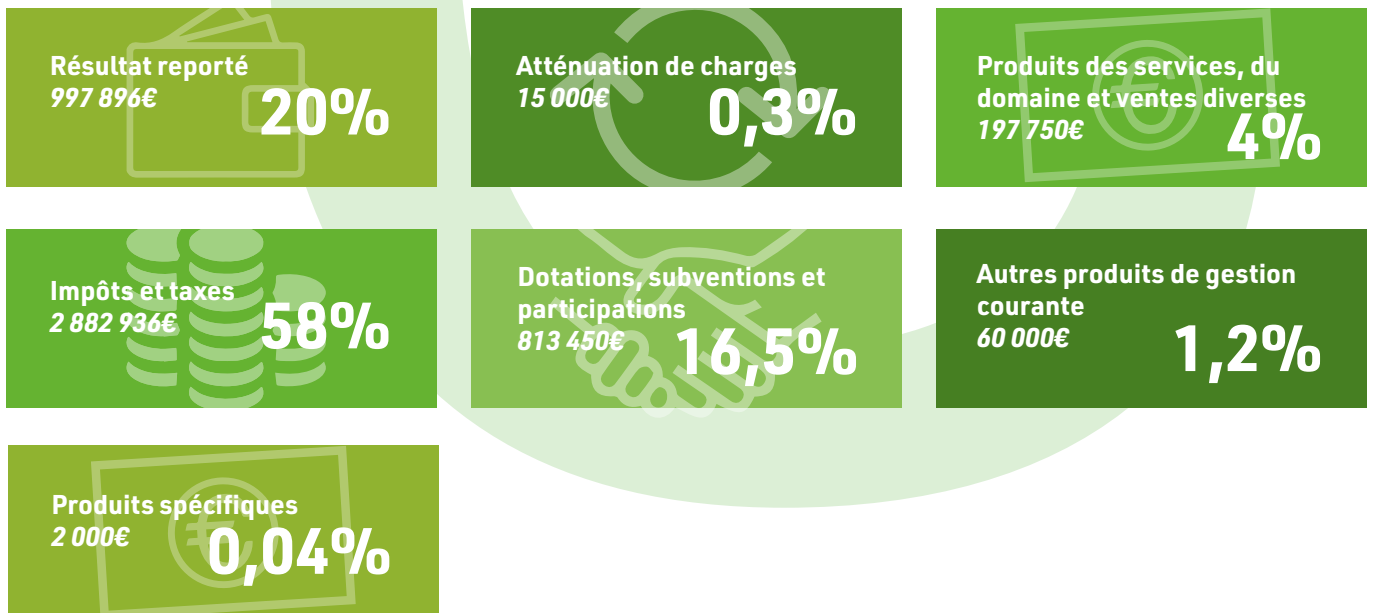
Le niveau d'investissement est très élevé par rapport aux autres communes de la strate : 738€ par habitant alors que la moyenne est de 316€.

Le conseil municipal de Villers-Semeuse a également voté les subventions destinées aux associations à hauteur de 50 000€.

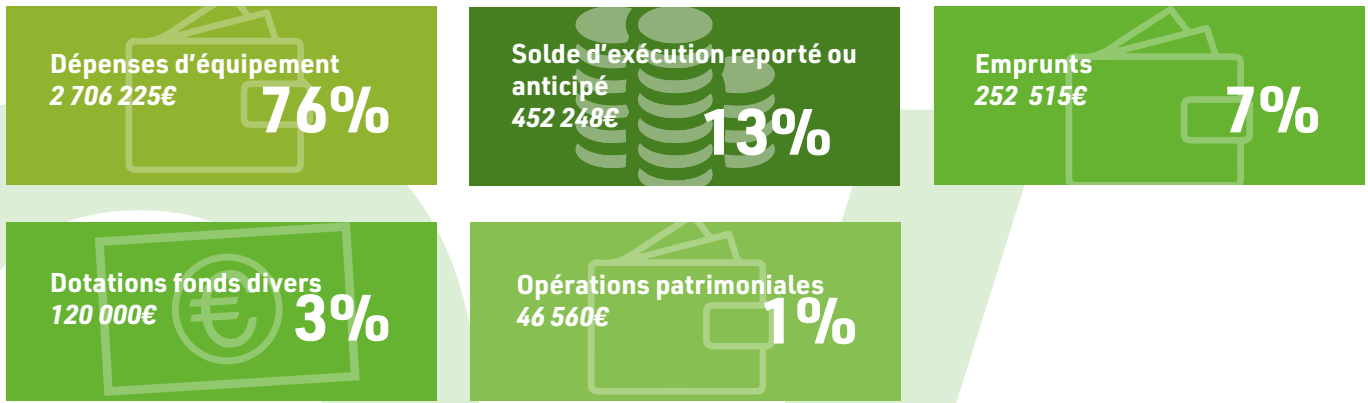
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 4 969 031€



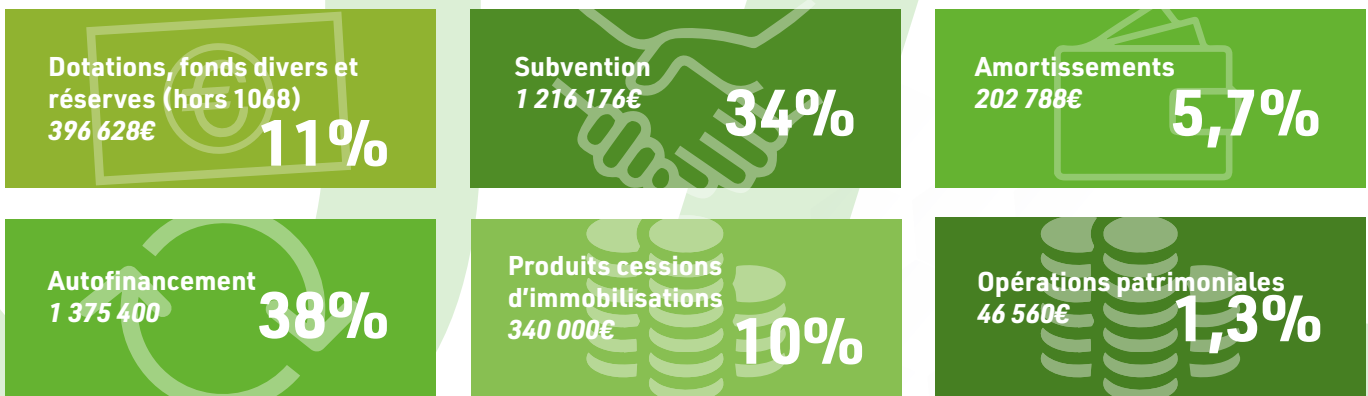
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 969 031€



**DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS : 3 577 552€**



**RECETTES D'INVESTISSEMENTS : 3 577 552€**



**BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)**



## DANS LE RÉTRO



👉 Journée de la sécurité routière de la Police Municipale, 3 juin 2023.



👉 Remise des diplômes du permis vélo et piéton aux enfants des écoles par la Police Municipale, 3 juin 2023.



👉 Conférence de la fortification du château fort au bastionnement de Wily DUBOS, 9 juin 2023.



👉 Gala de l'A.S.B.T.V.-S. (Judo Jujitsu) avec remise des titres des membres de l'association, 9 juin 2023.



👉 Journée nationale des débutants des catégories U7 et U9 de la saison 2022/2023 du Club Athlétique Villers-Semeuse, 10 juin 2023.



👉 Les 10 ans de la kermesse de l'école Le Plateau organisée par Les Echos du Plateau, 10 juin 2023.



👉 La cavalcade villeroise, 17 juin 2023.



👉 Cérémonie commémorative de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, 18 juin 2023.

## HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE ...

La médiathèque de Villers-Semeuse s'adapte aux besoins des usagers pour la période estivale et à partir de la rentrée 2023.

*Simplification des horaires journaliers et adaptation à la fréquentation des Villersois*

### DU 3 JUILLET AU 11 AOÛT 2023

- **lundi au vendredi** de 14h00 à 17h30

> **Fermeture estivale du 12 août au 3 septembre 2023** - des permanences seront organisées - restez informé sur la page Facebook de la **médiathèque**

### À PARTIR DU 4 SEPTEMBRE 2023

- **mardi, jeudi et vendredi** de 14h00 à 17h00
- **mercredi et samedi** de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- **dimanche et lundi** : fermé



## OPÉRATION CINÉMA ...

Vous êtes âgés de **12 à 18 ans**, vous pouvez bénéficier de tarifs réduits pour des **entrées au cinéma** pour le mois de juillet et d'août 2023.

**Le CCAS ne propose pas de place de piscine cette année car la structure est fermée cet été.**

Renseignements en mairie avec la **carte d'identité de l'enfant** et un **justificatif de domicile**.

**Attention, places datées, aucun remboursement après achat.**



## ... OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

*Comment ça marche ?*

Avant de partir, vous devez **signaler** votre départ en vacances soit à la Police Municipale. Pendant votre absence, des **patrouilles de surveillance** seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

Inscription en ligne sur [www.villers-semeuse.fr/vie-pratique/police-municipale](http://www.villers-semeuse.fr/vie-pratique/police-municipale) ou sur demande auprès de la Police Municipale



## ... TRANSPORTS LYCÉENS

*Vous êtes lycéen ?*

Le CCAS poursuit son engagement auprès de la jeunesse.

Une aide de **50% du forfait scolaire des bus TAC** (40€ sur les 80€ est prise en charge par notre collectivité.

*Comment en bénéficier ?*

Lors de votre inscription au bureau central de Nevers des bus TAC, indiquez que vous habitez à Villers-Semeuse. **40€ sur les 80€** demandés seront pris en charge par la commune.

Il vous est possible de souscrire votre « **Pass 2nd degré** » sur [www.bustac.fr](http://www.bustac.fr)



## > l'agenda municipal

» 23 et 24 septembre 2023 - La Villersoise : Journées des arts.

» 1 octobre 2023 - Salle des fêtes : Lancement départemental d'Octobre Rose.

» 7 octobre 2023 à 12h00 - La Villersoise : Repas des seniors.

» 20 octobre 2023 à partir de 13h15 - Complexe Sportif Roger Marche : CROSS des écoles et du collège.

» 11 novembre 2023 à 10h45 - Place Roger Aubry / Monument aux morts : Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918.

» 5 décembre 2023 à 11h00 - Monument aux morts : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

» 2 décembre 2023 : Téléthon.

» 15 décembre 2023 de 8h30 à 13h00 - La Villersoise : Distribution du colis des seniors.

**Des modifications ou annulations d'événements peuvent avoir lieu.**

Rendez-vous dans le prochain magazine ou sur [www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr)

# événements

## REUNION CITOYENNE - CAMBRIOLAGES

La Police Municipale de Villers-Semeuse vous propose une réunion citoyenne sur la thématique **PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES** le **mercredi 28 juin 2023 à 18h00** - La Villersoise, salle des fêtes.

Contact : 03 24 32 30 28 - [police-municipale@villers-semeuse.fr](mailto:police-municipale@villers-semeuse.fr)



## LA VILLERSOISE GOURMANDE

Plus que quelques jours pour vous inscrire à la Villersoise Gourmande, marche gourmande, le dimanche 2 juillet 2023 à partir de 11h00 - départ place de la mairie.

**Réservation auprès du Bar le centre jusqu'au 30 juin 2023 à 12h00 - 10 rue Ferdinand Buisson à Villers-Semeuse**

**6 étapes de pause gourmande - 10 km de plaisir** - 24€ par adulte (comprenant le menu, l'eau, une boisson à chaque étape et le guide du bon marcheur / 10€ pour les enfants. **NOUVEAUTÉ** : tombola gratuite pour tous les inscrits en partenariat avec la boucherie Fabrice Grossmann, le Bar le centre, Pol Bouchex - Chocolatier, la Boulangerie Flécheux et Trocity



## FÊTE FORAINE

Retrouvez la traditionnelle fête foraine sur le parking du Complexe Roger Marche le week-end du **1<sup>er</sup> au 4 juillet 2023**.

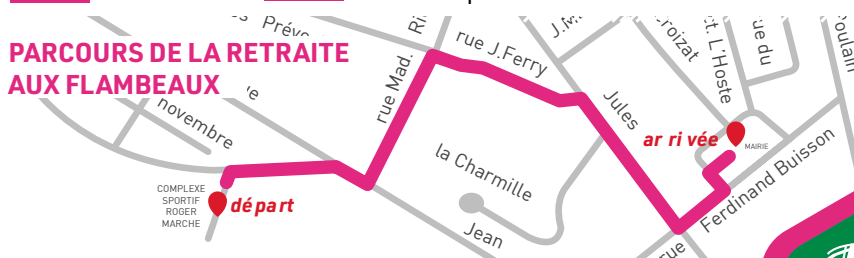
**Samedi** Bal patronal avec DJ de 21h00 à 00h00 - buvette et restauration sur place **Dimanche** Manèges forains / concours de pétanque à 14h00 **Lundi** Manèges forains **Mardi** Tarifs réduits



## FÊTE NATIONALE

**PROGRAMME** de la **Fête Nationale** du 13 juillet au Complexe Sportif Roger Marche : **20h00** Ouverture de la buvette et restauration - **21h00** Bal public - **21h30** Distribution des lampions - **22h00** Retraite aux flambeaux (Complexe sportif Roger Marche vers mairie) - **22h15** Embrassement de la mairie **22h25** Retraite aux flambeaux (mairie vers Complexe sportif Roger Marche) **22h45** Feu d'artifice - **00h00** Fin du bal public.

## PARCOURS DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX



## REMISE DE PRIX AUX BACHELIERS

Si tu as obtenu ton **baccalauréat professionnel, général ou technologique**, avec ou sans mention, la ville récompense chaque année les **bacheliers villersois**

Inscris-toi en mairie ou [communication@villers-semeuse.fr](mailto:communication@villers-semeuse.fr), avant le vendredi 12 août, avec ton relevé de notes et un justificatif d'identité.





## MARCHÉ DES COMMERÇANTS

La ville accueille depuis le vendredi 13 mai 2022 son **marché sur la place de la mairie** **1 vendredi sur 2 de 8h00 à 12h00** sur la place de la mairie.

Nos exposants récurrents seront présents : **poissonnier, primeur, fromager, primeur bio et boucher**. De nouveaux commerçants viendront étoffer le marché, et, qui sait, ils reviendront peut-être à chaque marché !

Prochains marchés : **Vendredi 7 et 21 juillet, 4 et 18 août 2023**



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX VILLERSOIS

Vous venez de vous installer à Villers-Semeuse entre le **28 août 2022** et le **25 août 2023** ? La ville organise un **moment de convivialité** pour vous accueillir le **lundi 25 août 2023** à 18h00. Inscrivez-vous dès maintenant sur [www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr) ou par mail à [communication@villers-semeuse.fr](mailto:communication@villers-semeuse.fr)

Une invitation électronique et papier vous sera envoyée à partir du 17 août 2023 à présenter le jour de l'événement.



## LES "CONC'AIR D'ÉTÉ", 4ÈME ÉDITION

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la médiathèque vous propose une **saison estivale dédiée à la musique** ! Cet été, ce ne sont pas moins de **7 concerts gratuits, variés et toujours de qualité** qui vous sont offerts par la médiathèque. Le principe est simple : **chaque vendredi à 21h00 du 30 juin au 11 août**, nous vous invitons à assister à un concert gratuit avec la **possibilité de manger sur place**, avant le début de la soirée, dans nos espaces jardin et cour à la médiathèque, **grâce à notre prestataire culinaire Plume et Bulle** !

Ces concerts sont ouverts à tous et entièrement gratuits.  
Durée moyenne des concerts : 1h00 à 1h15.

Renseignements au **03.24.37.30.15** et sur la page Facebook : **Médiathèque de Villers-Semeuse**.



## REPAS DES SENIORS DU CCAS

Le traditionnel repas des seniors est programmé cette année le **samedi 7 octobre 2023** dans la salle des fêtes La Villersoise.

Inscription auprès du **CCAS de Villers-Semeuse** (en mairie) à **partir de la mi-septembre** pour les **seniors âgés de 68 ans et plus**.

Une invitation personnelle avec coupon sera envoyée à la rentrée de septembre.



## RESTEZ CONNECTÉ AVEC LA VILLE DE VILLERS-SEMEUSE



Ville de Villers-Semeuse



@villerssemeuse



@villerssemeuse



Ville de Villers-Semeuse



@villerssemeuse



[www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr)



Villers Semeuse *sur Android et iOS*



[mairie@villers-semeuse.fr](mailto:mairie@villers-semeuse.fr)



alerte SMS



### ALERTE SMS

Pour une meilleure information de ses habitants, la ville de Villers-Semeuse propose à ses administrés un service d'information personnalisé, simple et gratuit d'alerte SMS pour les informations quotidiennes et urgentes de la commune (informations pratiques, scolaire / périscolaire, animations, travaux, médiathèque, seniors).

#### *Comment s'inscrire ?*

📄 Compléter le formulaire en mairie,

☎ Par téléphone au 03 24 33 33 01,

🖱 En remplissant le formulaire sur [www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr)

#ENGAGEPOURMAVILLE

